

Pour diffusion immédiate

Élections partielles dans Saint-Michel et dans Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
LE VOTE PAR ANTICIPATION SE TIENT LE DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Montréal, le 6 décembre 2018 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, rappelle aux électeurs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et du district de Saint-Michel dans l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension qu'ils peuvent exercer leur droit de vote dès le dimanche 9 décembre, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h.

Rappelons que ces élections partielles visent à combler les postes vacants de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles et de conseiller de la ville du district de Saint-Michel.

Le vote par anticipation s'adresse à l'ensemble des électeurs des territoires concernés. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel, postée cette semaine, sur laquelle est indiquée l'adresse de leur bureau de vote.

Les candidats au poste de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles sont :

Mme Caroline Bourgeois
Projet Montréal – Équipe Valérie Plante

M. Manuel Guedes
Ensemble Montréal

M. Marius Minier
Indépendant

Les candidats au poste de conseiller de la ville du district de Saint-Michel sont :

M. Josué Corvil
Ensemble Montréal

M. Reginald Pierre
Indépendant

Mme Nadine Raymond
Projet Montréal – Équipe Valérie Plante

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal (jevotepourmaville.ca) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Élection Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte
(514) 872-9376